

Pour les nouveaux élèves qui le
souhaitent
VISITE GUIDEE
**Le vendredi 1^{er} septembre à
16h45**
Merci d'appeler le collège pour vous
inscrire à partir du 21 août

■ LA RENTREE EN COLLEGE

Lundi 4 septembre	Mardi 5 septembre	Mercredi 6 septembre
10h00-16h30 rentrée des 6 ^{èmes} (Photo de Classe ce jour)	Pas de cours pour les 6^{èmes}	Cours normaux selon emploi du temps.
Inscription au self pour le midi (FICHE à nous retourner)		

■ SECRETARIAT

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h**
- Mercredi de **8h à 12h (Le mercredi après-midi, le secrétariat est fermé)**

Mme KEREVER-DRONIOU Sophie

■ HORAIRES DE COURS

Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi soir :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi matin : de 8h00 ou 8h50 à 11h40 ou 12h30

Après-midi : de 13h45 à 15h30 ou 16h30

Mercredi : de 8h05 ou 8h55 à 11h55

Une étude est proposée de 16h30 à 18h30 (50 euros le trimestre)

■ INFORMATIONS SELF

L'inscription au self se fait sous la forme de forfait, il en existe 3 :

- Le forfait 4 jours : 70 euros / mois
- Le forfait 3 jours, **en précisant bien les jours de présence** : 53 euros / mois
- Le forfait 2 jours, **en précisant bien les jours de présence** : 35 euros / mois



■ TARIFS SCOLARITE

Le montant de la contribution annuelle est de **540€**.

Une réduction famille nombreuse à partir de 3 enfants scolarisés dans l'OGEC E.C.A.M.

(Etablissements Catholiques Associés de Morlaix : Lycée Notre Dame du Mur - Le Porsmeur, Groupe Scolaire Saint Joseph, Collège Saint Augustin) sera appliquée :

10 % sur le montant de la scolarité et 10 % sur le montant des forfaits restauration pour chaque enfant.

■ MANUELS SCOLAIRES

Les manuels seront fournis par le collège à la rentrée.

Tous les livres devront être restitués en bon état en fin d'année scolaire. Dans le cas contraire, les livres manquants et les livres détériorés seront facturés en fin d'année.

■ FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les élèves vous trouverez la liste pour la rentrée 2023 en annexe.

■ L'A.P.E.L.

L'équipe de l'A.P.E.L. continuera à proposer ou à accompagner différentes actions dans l'établissement. D'autre part, en adhérant à l'association, vous bénéficierez des nombreux services proposés par l'A.P.E.L. départementale et par l'A.P.E.L. nationale. Des informations complémentaires vous seront rapidement apportées à la rentrée.

■ ASSURANCES

L'assurance scolaire auprès de la mutuelle Saint Christophe est prise en charge par l'établissement.

Vous n'avez pas d'attestation à nous fournir.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site www.saint-christophe-assurances.fr

■ ATTRIBUTION DES CASIERS

Les casiers seront attribués aux élèves de 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}, par la vie scolaire, le mardi 5 septembre **si cadenas et retour de la charte.**

Ces casiers devront être systématiquement fermés à clés.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES

Mise en place d'élèves tuteurs pour accompagner les élèves de 6^{ème} durant les premiers jours à partir du **mercredi 6 septembre au soir, FICHE 3** à compléter.

Pour les nouveaux élèves qui le
souhaitent
VISITE GUIDEE
**Le vendredi 1^{er} septembre à
16h45**
Merci d'appeler le collège pour vous
inscrire à partir du 21 août

■ LA RENTREE EN COLLEGE

Mardi 5 septembre	Mercredi 6 septembre
Inscription au self pour le midi (FICHE à nous retourner) Rentrée des 3 ^{èmes} à 9h00 4 ^{èmes} à 9h15 5 ^{èmes} à 9h30 Fin des cours à 15h30 (Photos de classe le 15-09)	COURS SELON EDT

■ SECRETARIAT

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h**
- Mercredi de **8h à 12h** (Le mercredi après-midi, le secrétariat est fermé)

Mme KEREVER-DRONIOU Sophie

■ HORAIRES DE COURS

Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi soir :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi matin : de 8h00 ou 8h50 à 11h40 ou 12h30
Après-midi : de 13h45 à 15h30 ou 16h30

Mercredi : de 8h05 ou 8h55 à 11h55

Une étude est proposée de 16h30 à 18h30 (50 euros le trimestre)

■ INFORMATIONS SELF

L'inscription au self se fait sous la forme de forfait, il en existe 3 :

- Le forfait 4 jours : 70 euros / mois
- Le forfait 3 jours, **en précisant bien les jours de présence** : 53 euros / mois
- Le forfait 2 jours, **en précisant bien les jours de présence** : 35 euros / mois



■ TARIFS SCOLARITE

Le montant de la contribution annuelle est de **540€**.

Une réduction famille nombreuse à partir de 3 enfants scolarisés dans l'OGEC E.C.A.M.

(Etablissements Catholiques Associés de Morlaix : Lycée Notre Dame du Mur - Le Porsmeur, Groupe Scolaire Saint Joseph, Collège Saint Augustin) sera appliquée :

10 % sur le montant de la scolarité et 10 % sur le montant des forfaits restauration pour chaque enfant.

■ MANUELS SCOLAIRES

Les manuels seront fournis par le collège à la rentrée.

Tous les livres devront être restitués en bon état en fin d'année scolaire. Dans le cas contraire, les livres manquants et les livres détériorés seront facturés en fin d'année.

■ FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les élèves vous trouverez la liste pour la rentrée 2023 en annexe.

■ L'A.P.E.L.

L'équipe de l'A.P.E.L. continuera à proposer ou à accompagner différentes actions dans l'établissement. D'autre part, en adhérant à l'association, vous bénéficierez des nombreux services proposés par l'A.P.E.L. départementale et par l'A.P.E.L. nationale. Des informations complémentaires vous seront rapidement apportées à la rentrée.

■ ASSURANCES

L'assurance scolaire auprès de la mutuelle Saint Christophe est prise en charge par l'établissement.
Vous n'avez pas d'attestation à nous fournir.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site www.saint-christophe-assurances.fr

■ ATTRIBUTION DES CASIERS

Les casiers seront attribués aux élèves de 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}, par la vie scolaire, le mardi 5 septembre **si cadenas et retour de la charte.**

Ces casiers devront être systématiquement fermés à clés.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES

Mise en place d'élèves tuteurs pour accompagner les élèves de 6^{ème} durant les premiers jours à partir du **mercredi 6 septembre au soir, FICHE 3** à compléter.